

Pluies du 09 au 15 mai :

Sur la semaine écoulée, le vignoble jurassien a été inégalement arrosé :

Relevés pluviométrie, stations Interval (int.), Météo France et pluviomètre viticulteurs (*):

	12/05	14/05	15/05	Total du 10 au 16
Maynal	0 mm	1,5 mm		1,5 mm
Orbagna (int.)	4 mm	3 mm	4 mm	11 mm
Gevingey*	4,5 mm	1 mm	9,6 mm	15,1 mm
Montmorot	1,2 mm	1,2 mm	6,5 mm	8,9 mm
L'Etoile (int.)	2 mm	1,5 mm	10 mm	13,5 mm
Le Vernois*	21 mm	2 mm	8 mm	31 mm
Passenans*	3 mm	9 mm		12 mm
Pupillin (int.)	2 mm	1,5 mm	6 mm	9,5 mm
Arbois	1 mm	3,6 mm	11,2 mm	15,8 mm
Montigny*	1,5 mm	14 mm		15,5 mm
Les Arsures (int.)	1,5 mm	4 mm	12 mm	17,5 mm

Prévisions du 18 au 24 mai

Les prévisions ont repris un caractère optimiste : soleil et chaleur devraient être au menu des prochains jours avec une montée en gamme des températures et de nouveaux records de chaleur annoncés (29 à 30°C !). Une tendance orageuse se semble se profiler à l'horizon de la fin de semaine.

Indice de confiance : 3/5

Source Météo France

Stades

La fraîcheur de ces derniers jours a permis de ralentir un peu le rythme de développement de la végétation. Néanmoins, bon nombre de parcelles sont maintenant proches de la période de floraison (12-14 feuilles) ou présentent les premières fleurs. Dans les quelques situations de Chardonnay les plus précoces, le stade début floraison est atteint. Dans les secteurs les plus tardifs, le stade 9-11 feuilles est le plus régulièrement noté.

Les fortes chaleurs annoncées pour la semaine à venir devraient à nouveau stimuler la pousse. La floraison devrait ainsi s'engager dans de nombreux secteurs.

Le niveau de précocité est toujours semblable à 2007 et l'année 2011 conserve encore près de 3 semaines d'avance par rapport à 2010.



Les premières fleurs sont régulièrement observées

	Parcelles les plus précoces	Parcelles les plus tardives	Chardonnay de Haute-Saône
Tous les cépages	Début floraison	9 à 11 feuilles étalées	1ères fleurs

Mildiou

➤ Situation au 16 mai

1ères taches

Suite à la petite contamination du 3 mai, de très rares foyers ont été découverts fin de semaine dernière sur gourmands ou feuillage principal sur différents secteurs (L'Etoile, Gevingey, Vilette, et Mesnay).

Cette sortie de tache négligeable, voire nulle sur le secteur Centre confirme bien la très faible intensité de la contamination détectée par Milvit sur le poste de Montmorot.

Par contre, Milvit n'avait détecté aucune contamination sur le poste d'Arbois. En effet, lors de la pluie du 27 avril, les températures étaient considérées comme limites, et la pluie du 3 mai inférieure à 2mm. Cependant, les taches trouvées sur le secteur d'Arbois correspondent à des coteaux exposés plein sud. La contamination viendrait probablement des pluies du 27 avril où les températures étaient supérieures à 10.5°C sur ces sols récemment hauffés.

Etat sur les contaminations en cours : Pluies du 12 au 15 mai: la probabilité de réalisation de contaminations lors de ces pluies est évidemment plus forte là où il y a eu plusieurs épisodes pluvieux et où les cumuls d'eau ont été les plus importants.

Cela concerne principalement les secteurs Centre et Nord. Le Sud-Revermont pourrait être aussi concerné même si localement, ces pluies ont été très faibles (1.5 mm à Maynal).

Si des contaminations ont effectivement eu lieu lors de ces pluies, la sortie de taches correspondante devrait débuter à partir de la fin de cette semaine (autour du 21 mai).

La situation Mildiou est actuellement très saine, puisqu'à l'exception de 4 foyers isolés, la maladie n'a pas été détectée au vignoble au moment où la floraison va débuter dans bon nombre de parcelles.

Cependant, la situation est susceptible d'évoluer dans certains secteurs à partir de la fin de cette semaine. Les premiers symptômes significatifs pourraient marquer le début de l'épidémie dans les situations les plus concernées par les pluies des 12-15 mai. La recherche de foyers primaires et leur localisation est déterminante pour cerner le démarrage de l'épidémie au vignoble.

Oïdium

Une majorité des parcelles observées reste indemne d'oïdium.

Cependant, on note une évolution dans quelques rares situations en secteurs historiques.

En témoins non traités, le niveau d'attaque maximum est de 3%.

En situations traitées, dans les rares parcelles concernées la fréquence d'attaque est le plus souvent inférieure à 5% et seule 1 cas atteint 7%.



Symptôme sur face inférieure de feuille, sec du conditions météo

Pour le Mildiou, tout comme pour l'Oïdium et le Black-Rot, nous entrons à partir de début floraison, dans la période de grande sensibilité des inflorescences aux contaminations. Une vigilance accrue devra être apportée lors de cette période délicate.

Black-rot – Rougeot parasitaire

- **Black-Rot** :

En Côte d'Or, la maturité des périthèces est acquise suite aux dernières pluies des 11-12 mai.

- **Rougeot** : aucun symptôme identifié pour le moment.

Comme nous l'avons précisé dans nos derniers bulletins pour ces deux maladies, des contaminations sont maintenant susceptibles de se produire lors de chaque événement pluvieux. L'apparition des taches correspondantes aura alors lieu 15 à 20 jours après la date de contamination.

Botrytis

Cf Note Nationale Botrytis 2011 joint au BSV

Vers de Grappe

Les vols de tordeuses de 1^{ère} génération sont terminés en tous secteurs.

50% des parcelles du réseau ne présentent aucun glomérule, dont une seule parcelle avec un maximum de 10 glomérules pour 100 inflorescences. Des chenilles de cochylis sont le plus souvent identifiées à l'intérieur de ces glomérules.

Les attaques de tordeuses sont parcellaires. Des comptages réguliers doivent être réalisés dans les parcelles où les boutons floraux sont bien séparés et où la floraison est engagée. A partir de ces stades, les symptômes sont alors bien visibles et un état des lieux précis peut être réalisé.

En secteurs précoces ces comptages doivent débiter dès cette semaine. En situations tardives on attendra la semaine prochaine.

Le seuil d'intervention est fixé à 50-60 glomérules pour 100 grappes.



**Glomérule avec
la chenille de
Cochylis**

Cicadelle Verte

Les observations réalisées sur le réseau BSV en secteurs précoces laissent apparaître pour l'instant une faible présence de ce ravageur. En effet, 70% des parcelles ne présentent pas de cicadelle verte, 1 seule parcelle atteint 100 larves pour 100 feuilles. Le seuil fixé en 1^{ère} génération à 100 larves pour 100 feuilles se veut très sécuritaire. De nouveaux comptages intégrant les situations tardives seront réalisés la semaine prochaine pour préciser la situation.



**Larve de
cicadelle verte**

Cicadelle Flavescence Dorée - Lutte Obligatoire

Rappel :

- Les premières larves de cicadelle de la flavescence dorée ont été observées sur le vignoble le 02 mai. Depuis, en lien avec des températures élevées, les éclosions se sont poursuivies sur un rythme élevé.
- Conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en oeuvre dans les cas suivants :
 - En parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes une première intervention dirigée contre l'insecte vecteur est conseillée sur la période **du 30 mai au 03 juin**.
 - En pépinières : la lutte doit débiter dès maintenant et la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>
ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval-Vignoble Guillaume

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.